



MAISON FAMILIALE RURALE

12 rue des dômes

63260 THURET

Tel : 04 73 97 92 32

DOSSIER D'INSCRIPTION 2017/2018

Nom :
Prénom :
Né(e) le : à
Nationalité :
E-mail du jeune :
Portable :

Photo récente

Numéro BEA ou INE :

Formation demandée : 4^{ème} 3^{ème} CAPa 1 CAPa 2

Dernier établissement fréquenté (nom et commune) :

Dernière classe fréquentée :

Intitulé exact des diplômes obtenus et années d'obtention :

La famille ou responsable du jeune :

Situation familiale :

marié(e) divorcé(e) vie maritale veuf(ve) Pacs(e) é Célibataire séparé(e)

Représentant(e) légal(e) du jeune : Père Mère Tuteur

Mode de transport : Kms MF - Domicile :

Nom, Prénom du père :

Adresse :

CP : Commune :

Tél portable : Tél domicile : Tél prof :

E-mail :

Nom, Prénom de la mère :

Adresse (si différente du père):

CP : Commune :

Tél portable : Tél domicile : Tél prof :

E-mail :

Nombre d'enfants : (sexe et date de naissance des frères et sœurs)

* *

* *

* *

* *

Profession du père :

Nom et adresse de l'employeur :

Nombre de salariés : Tél :

Profession de la mère :

Nom et adresse de l'employeur :

Nombre de salariés : Tél :

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Souhaitez-vous présenter votre candidature au Conseil d'Administration de la MFR ?

OUI NON

Si oui, la Présidente de la MFR vous contactera en début d'année scolaire afin de répondre à vos interrogations

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE NOTRE MFR ?

Presse (à préciser) :

Publicité (à préciser) :

Par connaissances :

Autre à préciser :

PROJETS PROFESSIONNELS DE L'ELEVE :

Nom et Adresse du maître de stage (si déjà défini) :

.....

AUTORISATION DE SOINS MEDICAUX
(pour les mineurs à remplir par les parents)

1/ Cas d'urgence : (accident, renvoi, ...)

Personne à contacter (personne exerçant l'autorité parentale) :

NOM : Prénom :

Code Postal Ville :

Tel :

La personne à contacter en mon absence est : le Moniteur responsable du jeune, sous l'autorité de M.
Jérôme MENAGER - MAISON FAMILIALE RURALE - 12 rue des dômes - 63260 THURET.

NOM et adresse du médecin traitant :

Tél :

2/ L'enfant souffre-t-il d'allergies ?

Médicamenteuse

Alimentaire

Asthme

Autres

Précisez lesquelles :

.....
.....

3/ Autorisation de soins médicaux :

Je soussigné (e),

Demeurant :

N° Sécurité Sociale représentant légal :

Adresse CPAM :

Autorise les responsables de la MFR à prendre toutes décisions relatives aux soins médicaux que l'état de santé de mon fils / fille nécessiterait, à une éventuelle intervention chirurgicale urgente après consultation d'un praticien ainsi qu'aux démarches permettant la sortie d'un établissement médical :

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Je m'engage à rembourser la Maison Familiale Rurale de l'intégralité des frais (médicaux et pharmaceutiques) avancés pour mon compte si tel était le cas.

Je certifie avoir pris connaissance de toutes les clauses et conditions générales d'inscription.

Je déclare exacts et sincères tous les renseignements portés sur la présente fiche.

Fait à :

Le :

Signature

précédée de la mention

« Lu et approuvé »).

Bourses :

Le candidat est-il boursier national ? OUI - NON (~~rayez la mention inutile~~)

Le candidat sollicite-t-il une bourse nationale ? OUI - NON (~~rayez la mention inutile~~)

Droit à l'image :

- J'autorise la diffusion de photos de mon fils / ma fille pour des documents d'informations sur supports papiers, électroniques, audio-visuels liés aux activités de l'établissement et sans limite de durée.

OUI - NON (~~rayez la mention inutile~~)

- Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à la vie privée, et plus généralement, ne sont pas de nature à nuire et causer un quelconque préjudice.

Pension - scolarité :

L'élève sera : interne :

Demi - Pensionnaire :

Le montant fixé par le Conseil d'administration est dû forfaitairement en début d'année.

Il comprend la totalité des frais de pension et de scolarité, **sauf les fournitures scolaires (voir liste jointe).**

Seules les absences pour raisons médicales justifiées et pour une semaine complète, donneront lieu à un avoir. De plus les frais de scolarité (45 %) restent dus sur l'ensemble de l'année, quel que soit le motif du départ (sauf longue maladie).

Un acompte de **300 Euros** correspondant aux frais de scolarité et de pension est à régler à la signature de la présente fiche. La famille déclare adhérer aux statuts de l'association et verse la cotisation de 22 €. **Soit un total de 322 €.** (Mode de paiement) :).

Fait à :

Le :

Signatures :

La MFR :

Le représentant légal :

Le jeune :

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LES ELEVES INTERNES APPORTERONT :

- Drap housse matelas 90x190 + oreiller / traversin + couette,
- Pyjama, Nécessaire de toilette, Pantoufles, Linge de rechange,
- Vêtements anciens ou combinaison en coton (pour les 4^{ème} et 3^{ème}),
- Tenue de sport,
- Une petite pharmacie (car nous ne pouvons donner aucun médicaments),
- En cas de traitement pendant la semaine, fournir une copie de l'ordonnance du médecin.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

BOURSES NATIONALES

Le dossier de demande doit être entièrement fait pour tous les nouveaux élèves.

Le Dossier comprend :

- 1 dossier CERFA n°504316 fourni par la Maison Familiale,
- 1 photocopie de l'imprimé 1534 M ou 1533 M selon que vous êtes ou non imposés sur les revenus. (avis d'imposition 2 ans précédents la date de rentré) avis 20....., revenus 20.....,
- Si les revenus connaissent une baisse sensible fournir le document de l'année précédente,
- 1 copie du Livret de Famille Complet,
- 1 attestation CAF,
- 1 notification d'attribution des bourses année n-1,
- 1 Procuration,
- 1 attestation sur l'honneur jointe au dossier :

- o Pour les parents divorcés, fournir une photocopie du jugement de divorce montrant que vous avez la garde du jeune et précisant le montant de la pension alimentaire,

- o Pour les parents handicapés ou ayant à charge des personnes handicapées, fournir un certificat médical,
- o Jugement de divorce.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

- 1 copie du Livret de Famille Complet,
- 1 photocopie de la Carte d'Identité de l'élève,
- 2 photos d'Identité,
- 1 certificat Médical en cas de dispense de sport,
- 1 carnet de 12 timbres au tarif en vigueur,
- 1 attestation de Recensement si 17 ans dans l'année d'examen,
- 1 fiche de besoins spécifiques,
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile.

DOSSIER FINANCIER

- RIB de la famille,
- Demande de prélèvements dûment remplie,
- Fiche financière à signer,
- 2 Chèques de caution non encaissés de 15€ et 100€,
- Frais d'inscription de 323€ à joindre à ce dossier.

Nous demandons aux familles de veiller à ce que le jeune puisse assurer ses frais de transport, médecin, pharmacie... durant les semaines à la MFR.

Pour l'inscription définitive, le représentant légal :

- S'engage à adhérer à l'association de la Maison Familiale Rurale,
- S'engage à respecter les conditions de fonctionnement définies par le Conseil d'Administration ainsi que les textes en vigueur qui régissent le statut de son fils / fille,
- S'engage à régler en totalité les frais annexes de formation de restauration et d'hébergement,
- S'engage à participer aux différentes réunions de parents organisées 2 fois dans l'année.

Le dossier doit être complet et renvoyé le plus tôt pour valider l'inscription.

Fait à : _____ le _____

Signature _____



Fiche de besoins spécifiques

Nom et prénom du jeune : _____

- Le jeune présente-t-il une situation de handicap ou une situation médicale nécessitant une prise en charge particulière ?

- oui - non

Si oui, merci de préciser :

- Troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dysphasie et autres troubles « dys »)

- Handicap auditif

- Handicap visuel

- Troubles du déficit attentionnel avec ou sans hyperactivité

- Maladies chroniques (diabète, épilepsie...)

Précisez : _____

- Autre forme de handicap

Précisez : _____

Précisions complémentaires :

- Le jeune possède-t-il une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) ?

- oui (validité : _____)

- en cours

- non

- Le jeune a-t-il bénéficié d'aménagements aux examens lors de sessions antérieures (temps supplémentaire, lecteur...) ?

- oui

- non

☛ Merci de joindre au dossier tout justificatif pouvant permettre une meilleure prise en charge des besoins (certificats médicaux, PAI, PPS, bilan orthophonique...)

Tél : 04.73.97.92.32 - Mail : jerome.menager@mfr.asso.fr



NOM DE L'ELEVE :

FICHE FINANCIERE ANNEE 2016-2017

Notre association ne peut fonctionner qu'avec une situation financière claire. Celle-ci repose sur un strict respect des règles ci-dessous.

En cas d'absence du jeune, la Maison Familiale doit être prévenue le lundi matin avant 10 heures. Un certificat médical doit parvenir à la maison Familiale dans les 48 heures. **Dans ce cas seulement, et si la durée de l'absence est d'une semaine complète, la somme correspondante au coût de la semaine sera déduite de la facture globale.**

Toute absence injustifiée ainsi que la mise à pieds, n'entraînera pas le remboursement de cette semaine. En cas d'arrêt de formation, l'adhésion de l'association ne sera pas remboursée et les frais de scolarité restent dus.

Les voyages d'étude et visites font partie intégrante de la formation et sont donc **obligatoires**, seul un certificat médical pourra dispenser le jeune de l'activité. Selon le délai de prévenance, la Maison Familiale se réserve le droit de facturer à la famille les frais engagés (arrhes versées aux différents prestataires).

- Au mois. Sur 10 mensualités de septembre à juin par prélèvement automatique.
(cocher la case correspondante)

Par virement Le 8 du mois le 15 du mois

- A l'année au 15 septembre 2016 au plus tard par virement, chèque ou espèces.
(cocher la case correspondante)

par virement par chèque en espèces

- Au trimestre au 15 septembre 2016, au 15 décembre 2016 et 15 mars 2016, par virement, chèque ou espèces. (cocher la case correspondante)

par virement par chèque en espèces

L'association de la Maison Familiale ne peut fonctionner correctement sans le règlement régulier des sommes dues par les familles et les comptes doivent être soldés le 30 juin de l'année scolaire. Sauf en cas d'accord écrit de notre part, les sommes dues mensuellement doivent être payées sans retard. Après deux rappels et une convocation de la famille, nous soumettrons votre dossier à un huissier de justice.

Je soussigné (Nom et prénom) _____ m'engage à
respecter les règles ci-dessus, et inscrit mon enfant

Nom : _____ Prénom : _____

A la Maison familiale de THURET en classe de : _____

Pour cette année je choisis interne demi-pensionnaire

Le changement de statut n'est autorisé qu'une seule fois dans l'année scolaire et seulement à une échéance mensuelle (au 1^{er} du mois suivant la date de la demande).

Fait à THURET,

le

Signature du responsable

Précédée de la mention « lu et approuvé »